

SÉANCE DU 10 JUILLET 2023

DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mille vingt-trois, le 10 juillet à 20h00, les membres du conseil municipal de Marminiac dûment convoqués en date du 03 avril se sont réunis, à la mairie, sous la présidence de Mme Rachel FRENCH, Maire.

Présents : DESTAL Céline, DIAZ Julie, FLORENTY Kévin, FRENCH Rachel, GALIACY Benoît, PEYRIE Sabine, CESSAC Caroline, GARRIGOU Sarah.

Absent : LESSENNE Léopold, FLORENTY Vincent, GOMEZ MONBRUN Patricia

Sarah GARRIGOU a été élue secrétaire de séance.

APPROBATION DE COMPTES-RENDUS DES PRÉCÉDENTES RÉUNIONS

Après avoir nommés les membres qui étaient présents et absents lors du dernier Conseil Municipal en date du 11 avril 2023, Mme le Maire Rachel FRENCH lit les comptes-rendus des délibérations prises lors de celui-ci. Elle les soumet à l'approbation des membres.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité les délibérations et le procès-verbal.

N° 2023-07-10/01 – INSTALLATION BORNES INCENDIE

Deux devis ont été établis pour la mise en place de trois bornes incendie sur la commune.

A l'unanimité est voté le devis de la société CAPRARO

N° 2023-07-10/02 – TRAVAUX ACCOTEMENT ROUTE DES LAVANDIERES

Des travaux d'accotements sont à réaliser à l'entrée du bourg, route des Lavandières.

Deux devis avaient été réalisés,

Le conseil a voté à l'unanimité l'acceptation du devis

N° 2023-07-10/03 – CONVENTION CONTROLE DES EQUIPEMENTS INCENDIE

Le SDIS du Lot ne réalise plus le contrôle des bornes incendie.

Le syndicat AQUARESO propose une convention selon une rémunération par borne

La communauté des communes propose de réaliser ce service avec leurs employés pompiers qui réaliseraient le contrôle sur leurs heures de travaux et le rapport serait établi par les conseillers municipaux

A l'unanimité le conseil décide d'accepter la proposition de la communauté de commune pour ce service

N° 2023-07-10/04 – SUBVENTION POMPIERS SALVIAC

Les pompiers de Salviac demandent une subvention afin de pérenniser l'évènement du 14 juillet

A l'unanimité le conseil décide d'attribuer une subvention de 150€ après réception du dossier de demande

N° 2023-07-10/05 – PROPOSITION ADHÉSION AU CAUE (CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DU LOT)

Le conseil municipal décide de renouveler l'adhésion au CAUE du Lot

N° 2023-07-10/06 – ACCORD PRÉALABLE REALISATION D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ D'UN PROJET PLEIN ENR

Mme le maire propose au conseil de faire réaliser une étude d'opportunité d'un projet ENR sur les bâtiments communaux le coût de cette opération s'élève à 500 € pour la part communale

Le conseil municipal autorise Mme le Maire à signer l'accord préalable avec TE 46

N° 2023-07-10/07 – NOMINATION D'UN COORDONNATEUR COMMUNAL POUR LE RECENSEMENT 2024

Le recensement de la population aura lieu en janvier et février 2024

Le conseil municipal délibère à l'unanimité la nomination de Mme Sabine PEYRIE comme coordonnateur communal.

QUESTIONS DIVERSES

1) *Éclairage public – CR de la réunion publique et suite du projet*

La réunion a eu lieu le 4 juillet 2023, peu de personnes étaient présentes.

Il a été proposé que les lampadaires soient à 50 % de leur puissance dans un 1^{er} temps et cela pourra évoluer en tenant compte de la sécurité

La couleur gris anthracite a été choisie pour les lampadaires

Le cout estimatif du projet est de 17000 E les aides s'élèvent a 80%

Une étude séparée pour les lampadaires du boulodrome sera demandée dès la rentrée

2) Rencontre avec un potentiel repreneur du restaurant

Un potentiel repreneur propose de déplacer le bar devant la salle de cuisine ce qui engendrerait des travaux avec un cout considérable, il propose de prendre le cout des travaux à sa charge, il souhaite faire seul bar restaurant et brocante. Une rencontre a eu lieu avec le gérant actuel, Mme le maire et le potentiel repreneur.

3) Demande de scouts de camper dans le jardin de la salle des fêtes

Les nuits du 15 et du 17 juillet deux équipes de scouts mineurs encadrés demande l'autorisation de planter des tentes dans le jardin de la salle des fêtes, l'autorisation leur a été accordée.

4) Projet d'aménagement pré Lacoste

Des dalles doivent être réalisées par la communauté des communes afin de positionner des tables de pique-nique

L'aménagement du prè avec installations des jeux est prévu début d'autonome par le biais d'ateliers

5) Date réunion commission PLUi

La date du 24 juillet a 18h a été retenue pour la prochaine réunion

6) Travaux Maison Garry

Une partie de la cuisine de la maison Garry a été montée

L'électricité ne fonctionne pas à ce jour, la suite des travaux est donc suspendue tant que le problème électrique n'est pas réglé.

Les délibérations à l'ordre du jour et les questions diverses étant épuisés, Mme le Maire lève la séance à 21h50